

# En passant de France en Suisse, les Roms ne sont plus «mafieux»

**> Mendicitié Réseaux ou pas? Les polices suisses restent prudentes après un démantèlement en France**  
**> Les associations d'aide aux Roms dénoncent un amalgame**

**Mathieu Signorell**  
Étrange: pourquoi la France parle-t-elle de «réseaux» de Roms qui mendient en Suisse, alors que les discours sont tout différents de ce côté-ci du Léman? La réponse reste floue, quatre jours après que la police d'Annemasse (Haute-Savoie) a annoncé avoir démantelé un «réseau mafieux» de 50 à 60 personnes, avec deux patrons en Roumanie. Comment comprendre l'annonce française, alors que la Ville de Lausanne a toujours af-

firmé que les Roms qui mendient dans ses rues ne sont pas des criminels?  
Quand on leur demande si de tels réseaux viennent de France pour agir en Suisse, les polices répondent «peut-être», «probablement», sans trop s'avancer. Elles avouent à demi-mot ne pas avoir de base pour enquêter. D'autant plus que c'est en France que les membres du réseau démantelé se partageaient le butin.  
Selon la police française, les mendiants traversaient la frontière le matin en direction de Genève, Lausanne, Neuchâtel ou Aigle (VD), et revenaient le soir. Leur jour: mendicitié, quelques arnaques, mais ni prostitution, ni cambriolage. Poursuivis pour traite d'êtres humains, n'en menaient pas à l'école et auraient envoyé 110 000 euros en Roumanie.  
Porte-parole de la police vaudoise, Philippe Jaton note qu'établir les faits est difficile à cause de la grande mobilité de ces personnes. Elles sont là en toute légalité: «Elles ont le droit de séjourner trois mois, comme personnes de passage. Nous n'avons pas la visibilité sur le reste, pour savoir si elles font partie d'un réseau.»

«Dire qu'une organisation mafieuse ou criminelle agit en Suisse romande est un diagnostic que nous ne pouvons pas faire», abonde Patrick Pulh, porte-parole de la police genevoise. «Mais un rapport de l'Union des villes suisses a montré que certains réseaux roms existent.»

**«Etablir les faits est difficile. Nous n'avons pas la visibilité pour savoir s'ils font partie d'un réseau»**

Choqués par la communication de la police française, les associations d'aide à la population rom restent prudentes. Il y a «réseaux et réseaux», notent-elles. Parle-t-on de réseaux, ou d'une famille, même élargie, ou d'un clan, mendiant dans une région? «Tout au plus y a-t-il des clans familiaux, qui s'organisent pour se déplacer, avec parfois une ou deux personnes qui maîtrisent un peu la situation», explique Jean-Pierre Thuire, de l'association lausannoise Opère Rom. «Sur 10 à 12 millions de Roms, des réseaux

mafieux existent de temps en temps, comme dans toute population. Attention aux amalgames.»

Le mot «mafieux» provoque une opposition virulente. «En qui le fait de voir des gens en déposer d'autres en voiture en fait des membres d'un réseau mafieux?», demande Sophie Paglia, de l'association Meserom, à Genève. Elle rappelle la présomption d'innocence: «Parler de réseau est un stéréotype qui sous-entend un fonctionnement particulier. C'est un problème de perception.»

Professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques à Lausanne, Jean-Pierre Tabin est coauteur d'une étude commandée par le Service vaudois de protection de la jeunesse. «La mendicitié rapporte très peu. Il n'y a pas de grandes organisations, avec des rois qui s'enrichissent. Mais il y a peut-être des réseaux criminels pour d'autres délits, comme la prostitution ou les cambriolages.» Pour lui, l'annonce française est floue et intervient dans un contexte politique par rapport aux Roms qui a amené la France à être très fortement critiquée par la Commission européenne, avec notamment des opérations de police spectaculaires ces dernières années.

## Le théâtre du pouvoir

**Dommeageable**  
Le Valais passait un mauvais printemps. Il a fait imposer une réglementation sur les résidences secondaires dont il ne veut pas. Le parlement adopte une loi sur l'aménagement du territoire qui risque de se révéler dommeageable.



Il peut compter sur Christophe Darbellay pour ne pas tout perdre.

Parmi ses innombrables centres d'intérêt, l'hypercité président du PDC veut sauver la petite arvine. Il a déjà posé une motion qui a déjà été adoptée par le National et sera traitée par le Conseil des Etats en septembre. Il demande de reconnaître officiellement ce toponyme identitaire comme dénomination traditionnelle valaisanne exclusive, au même titre que le païen, l'hermitage ou la malvoisie. Voilà qui tempère quelque peu l'œuvre de destruction valaisanne mise en place à Berne.

### Formidable



Adolfo Qui a quitté le Conseil fédéral il y a deux ans, mais c'est comme s'il était toujours.

Tous deux, toujours jovial malgré des meurtrissures intérieures familiales, le Bernois a déjà fait l'objet de plusieurs publications: un recueil de photos et un autre de bons mots sont parus ces dernières années. Mardi sortira sa biographie officielle.

cielle. Le mariage ne pouvait avoir lieu qu'en un seul endroit au monde: Kandersteg. Mieux même: la réception se fera au lac d'Oeschinen, où le monnagrond Agü a effectué de nombreuses randonnées. L'invitation précise le code vestimentaire: sport décontracté, sans cravate. Qui a dit: «formidabile»?

### Estimable

De nombreux voyageurs s'émerveillent d'entendre les contrôleurs annoncer que les trains parviennent à destination conformément à l'horaire. Les médias, peu réputés pour s'intéresser aux trains qui arrivent à l'heure, ont eux aussi



critiqué ces annonces.

Yvette Jaggi vient à leur secours. Dans le journal des Cheminots contact.sev, elle se distancie du Vert Robert Cramer, qui a parlé d'annonces maladroites, perçues comme ridicules. Se référant, fait rare pour une socialiste, à Louis XVIII: «Exactitude est la politesse des rois», aurait-il déclaré un jour - elle dit au contraire qu'ils érigent la ponctualité des trains au rang de valeur nationale, portée à un degré d'accomplissement remarquable, universellement reconnu. Rien que ça. Elle en profite pour livrer un parallèle estimable et convaincant en faveur du développement du rail, son moyen d'absorber l'essor du trafic voyageurs. «Car la politesse des trains a son prix», conclut-elle. «Son annonce sera-t-elle entendue par le parlement?»  
**Bernard Wutrich** BERNE

# Train de sénateurs contre l'évasion fiscale

**> Fiscalité** Les émissaires français ont dit tout le mal qu'ils pensaient de Rubik. Mais poliment

Ils voulaient comprendre, ils ont compris. Au terme d'une visite de deux jours en Suisse, les trois sénateurs français membres de la commission d'enquête sur l'évasion des capitaux - le communiste Roger Boquet, et les socialistes Yannick Vaugrenard et Jacques Chiron - sont rentrés vendredi à Paris avec une idée plus claire de la stratégie suisse en matière de secret bancaire.

Une idée plus claire, mais un terrain démenté très hypothétique: là où ils préchent pour l'échange automatique d'informations dans un cadre multilatéral, la Suisse financière leur a irrémédiablement répondu Rubik et accords bilatéraux.

En 48 heures, les sénateurs ont rencontré le secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Michel Amthoull, le directeur de l'Association suisse des banquiers, Claude-Alain Margelisch, le secrétaire général de l'Association des banquiers privés, Michel Dérobert, et... l'intellectuel de gauche et ex-conseiller national Jean Ziegler. «Nous souhaitons faire une photographie de ce que la Suisse représente en matière de finances», explique Roger Boquet. Pour autant, rassure Yannick Vaugrenard, «ce n'est pas parce que nous venons que vous étiez mis à l'index.»

### «Petite concession»

Onze ans après la visite d'Arnaud Montebourg et Vincent Peillon (aujourd'hui ministres) - qui avait voulu la Suisse de se faire traiter de «valsin indécents», les trois autres ont promis être animés «d'un esprit constructif». Sans mâcher leurs mots sur les accords Rubik, «petite concession côté suisse», «C'est une bonne solution pour les banquiers, qui veulent garder leurs clients, estime Ro-

ger Boquet. Mais nous avons des réserves. L'anonymat des clients est préservé, ces accords affaiblissent une démarche collective et globale, ils constituent de fait une amnistie pour le passé et une incitation à continuer, ils impliquent pour les pays signataires de déléguer une partie de leur souveraineté fiscale et je ne crois pas que le rôle des banques soit de faire le fisc.» Et Yannick Vaugrenard de citer de Gaulle: «C'est une erreur de faire son petit feu dans sa petite cuisine dans son petit coin.»

Jacques Chiron le sait, les positions sont difficilement conciliables: «Nous ne vivons pas dans un monde de bisounours, ce sera un rapport de force. La Suisse a fini par évoluer face aux Etats-Unis. Avec les 17 pays de la zone euro, la France aura peut-être le même poids. En Suisse aussi, l'opinion commence à bouger.»

Roger Boquet confesse avoir eu

un «bon échange» avec Jean Ziegler: «Il nous a parlé de la tradition, nous a expliqué que la respectabilité comptait beaucoup pour les banques suisses. Il a aussi évoqué la mentalité protestante et l'idée que gagner de l'argent, c'est honorer Dieu. Tout ceci n'est pas étranger à notre affaire.»

Après cette visite en Suisse, mais aussi à Jersey, Bruxelles et Londres la semaine prochaine, et au terme de cent audiences, le rapport d'enquête sera soumis au vote de la commission le 11 juillet. Parmi les pistes qu'il proposera figureront d'idee de lier la fiscalité à la nationalité ou encore l'obligation pour les multinationales de présenter une comptabilité pays par pays», annonce Roger Boquet. Parce que pour la France, l'enjeu est de taille: «l'évasion fiscale fait perdre chaque année entre 40 et 50 milliards à l'Etat, pour un budget de 270 milliards.» **Alexis Favre**

## Panorama

### Suisse

#### Suspension à l'AFIC

Après le retrait de l'Administration fédérale des contributions (AFIC) Urs Ursprung, le chef du service informatique de l'AFIC a été suspendu. Visé par une instruction pénale du MCG, le cadre tombe pour la même affaire de soupçons de gestion déloyale du projet informatique Insieme. (ATS)

#### Travail au noir

Le Tribunal fédéral a confirmé une amende de plus de 61 000 francs infligée à Marti Commission. Malgré ses engagements, l'entreprise n'avait pas assuré le respect de l'interdiction du travail au noir par ses sous-traitants sur le chantier de la H144. (ATS)

### Le «gdjhaiste» bernois non gradiste?

La Suisse ne verrait pas d'un bon œil le retour du jeune Bienneois soupçonné de terrorisme par la justice kenyane. Selon le site rts.ch, les autorités examinent la possibilité de ne pas renouveler son permis. C qui est arrivé à échéance. (LT)

### Un Genevois à la tête des policiers

Le Genevois Jean-Marc Widmer a été élu vendredi à la présidence de la Fédération suisse des fonctionnaires de police (FSFP) lors de la seconde journée de l'assemblée des délégués, qui avait lieu à Lugano. Il succède à Heinz Butzauer, qui a occupé le poste durant huit ans. (ATS)

# Les motifs pour acquitter Ségalat

**> Vaud** Le jugement détaillé évoque une série de doutes sérieux

Vingt jours après l'acquiescement de Laurent Ségalat, le Tribunal criminel de la Côte a communiqué son jugement motivé qui totalise 101 pages. Le cœur de la décision tient toutefois en trois pages et demi. «Un doute sérieux et irréductible s'impose objectivement quant au déroulement des faits que l'instruction n'a pas permis de lever à satisfaction», souligne le président Jean-Pierre Lador. En l'absence d'arme du crime et de mobile, il existe un doute tout aussi insurmontable sur l'implication du généticien français dans le décès de sa belle-mère.

### Des indices insuffisants

Le recours par la défense à des spécialistes privés a vainciblement porté ses fruits dans ce dossier. Si le rapport de la légiste parisienne Dominique Lecomte est écarté sans ménagement par le jugement - «ses considérations répondent manifestement à ce qu'en attendaient les avocats de Laurent Ségalat» -, il n'en va pas de même de l'avis du gastro-entérologue suisse Michael Fritsch qui semble avoir pesé d'un certain poids.

Le tribunal se dit d'abord convaincu que «Catherine Ségalat a bel

et bien fait l'objet d'une agression, qui a dans un premier temps provoqué une importante hémorragie puis dans un deuxième temps son décès», mais n'encore pas de crédits aux conclusions du professeur Lecomte et à sa thèse de la chute isolée sur la crâne.»

En revanche, poursuit le jugement, l'attitude du prévenu lors de l'enquête, le fait qu'il ait changé de version sur l'origine de ses griefures au visage, ses manœuvres de réanimation, le fait qu'il ait tardé à appeler les secours et nettoyé le sang avant leur arrivée, le fait aussi de s'être changé ainsi que ses problèmes de mémoire «ne sont de loin pas suffisants pour établir la façon dont l'agression a eu lieu et être considérés par l'autorité de jugement comme un faiseau d'indices pouvant emporter son intime conviction.»

Certes, Laurent Ségalat était présent au Moulin de Vaux-sur-Morges où il fut arrêté entre 19h30 et 20h30. Toutefois, ajoute la décision, le professeur Fritsch estime invraisemblable que le traumatisme qui a engendré le ralentissement ou l'arrêt de la vivande gastrique se soit pro-

duit après 18h. A ce stade déjà, le tribunal relève un doute sérieux quant au scénario de l'accusation. Il ajoute que les enquêtes n'ont pas jugé utile de procéder à d'autres contrôles ADN sur des objets et se sont limités à analyser les «traces persistentes», soit les traces de sang visibles sur les lieux. L'arme du crime n'a pas été retrouvée non plus.

### Un mobile inexistant

Quant au mobile, le tribunal le qualifie d'«inexistants» et rappelle les propos des filles du généticien, qui ont écrit cette fin de fin d'année 2009 comme une période très heureuse pour leur père. Rien ne permet de dire qu'une éventuelle dispute entre Laurent Ségalat et sa belle-mère aurait eu pour origine les conditions de reprise de la librairie ou d'autres soucis financiers.

«Ainsi, la preuve de la culpabilité de Laurent Ségalat n'a pas été rapportée ni par l'accusation, ni par les parties civiles». Celles-ci ont néanmoins 20 jours pour décider de maintenir ou retirer leur appel contre cet acquiescement.  
**Fati Mansour**

# Le PS lave son linge sale en public

**> Genève** Les déclarations de Manuel Tornare agacent le parti

Le huis clos n'est pas de mise chez les socialistes genevois pour leur théâtre de groupe post-électorale. Les réactions fusent après la déclaration de Manuel Tornare dans nos colonnes (LT du 22.06.2012) et celles de 20 minutes. Ecarté par son parti de la course au Conseil d'Etat, où la socialiste Anne Emery-Tornare a été laminée dimanche, le conseiller national a mis en cause les «clans qui verrouilleraient les élections internes du PS.»

Dans le journal gratuit, l'ex-maire de Genève a estimé que la formation ne saurait miser, lors de l'élection générale de 2013, sur les socialistes «des villes où le MCG a été en tête dimanche». Il tacle ainsi deux de ses rivaux locaux des primaires internes de mars, le magistrat de Vernier Thierry Apothéloz et son homologue d'Onex Carole-Anne Kast. Dans deux villes suburbaines, comme à Meyrin et Lancy, Eric Stauffer a même le scrutin. Lui-même magistrat onésien, le populiste semble bouter son emprise sur les banlieues pérorantes.

Les deux élus visés par leur camarade étaient arrivés premiers lors de l'élection des exécutifs communaux

en 2011. «Que Manuel Tornare fasse mon score à Onex, ville pauvre, où la gauche n'a jamais eu de majorité au parlement», riposte Carole-Anne Kast. Comme vice-présidente du parti, elle regrette qu'il ait choisi la presse pour tenir ce débat: il se met à dos la moitié du parti et nuit à la cause qu'il défend.» Quant au score du MCG, la conseillère administrative relève que ce parti était déjà premier l'an dernier lors de l'élection du parlement onésien et que son résultat global est «celui qu'on attendait, sans nette progression». La deuxième place de Pierre Maudet à Onex, devant sa rivale PS, la surprend davantage: «Il nous a manqué les voix vertes», soupire-t-elle, prônant d'attendre une analyse plus fine des chiffres. L'éché doit avoir plusieurs causes, dit-elle. On doit vérifier des hypothèses comme celle d'un vote local qui aurait aidé Pierre Maudet à Genève, mais qui n'explique pas son score à Carouge.» Le radical est arrivé premier dans cette ville dont l'exécutif est entièrement de gauche.

A Vernier, éric Stauffer est arrivé premier, mais il est en baisse par rapport à 2009, alors que son nouveau appui UDC aurait dû le faire mon-

sters, analyse Thierry Apothéloz. Refusant d'entrer en matière sur le polémisme, le Verniolan indique avoir alerté le comité directeur du parti pour qu'il remette au pas Manuel Tornare.

### Crédibilité fissurée

Les deux élus suburbains figurent parmi les papables pour 2013. Le PS devra conserver le siège gouvernemental que remettra Charles Beer et tenter de reconquérir son second mandat perdu en 2009. Seul socialiste du Conseil d'Etat, Charles Beer a jugé, dans *La Tribune de Genève*, que le PS s'est plus attaché à soigner ses alliances à gauche qu'à promouvoir sa candidature: «Si un congrès du PS se gagne à gauche, une élection se gagne au centre», rappelle-t-il.

Tous les socialistes ne plébiscitent pas cette grande lessive médiatique de l'élite du parti. «Si les règlements de comptes dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur les blogs avaient la capacité de restaurer une certaine crédibilité, ça se saurait», écrit une militante sur Facebook. Pathétique, mais presque divertissant. **Marc Moulin**